



rhône méditerranée & corse

2-4, allée de Lodz

69363 LYON Cedex 07

Tél. 04 72 71 26 00 - Fax 04 72 71 26 01

D 29656/1-9

Communauté de Communes du Lac du Bourget

ST OFFENGE DESSUS

COMMUNE DE SAINT OFFENGE-DESSUS

I. Contexte de l'étude

1. La commune de Saint Offenge-Dessus

La commune de Saint Offenge-Dessus se situe à 10 km au Nord-Est d'Aix-les-Bains, sur le rebord occidental du massif des Bauges (montagne de Bange).

Cette commune fait partie du Parc Naturel Régional du massif des Bauges et est classée en zone de montagne.

Elle est desservie par la RD 211 A, qui la relie au Sud à Trevignin, Pugny-Chatenod, et au Nord aux gorges du Sierroz, Grésy sur Aix et l'échangeur de l'autoroute A 41.

Commune essentiellement rurale, Saint Offenge-Dessus développe aujourd'hui une vocation résidentielle, profitant d'un environnement de qualité et d'une bonne proximité d'accès.

La commune se situe sur le versant Ouest du massif des Bauges, barres de la Cochette (1451m) aux gorges du Sierroz (550m).

L'habitat s'étage du hameau du Grand Pré (600m), au hameau de Cornat (760m). La superficie de la commune est de 771 ha, partagé essentiellement en zones agricoles (48%), et landes et forêts (50%).

2. Assainissement

➤ *Assainissement collectif :*

Seul le chef-lieu est desservi par un réseau de collecte des eaux usées, traitées par la station d'épuration intercommunale de St Offenge-Dessous (1500 EqH).

➤ *Assainissement non collectif :*

L'ensemble des habitations des différents hameaux de la commune est équipé de dispositifs d'assainissement individuel.

Au total, 60 habitations fonctionnent en assainissement non collectif. Elles sont situées dans les hameaux suivants :

- Les Mollières : 8 installations
- Champclos : 3 installations
- Le Grand Pré : 7 installations
- Les Vauthiers : 17 installations
- Cornat : 8 installations
- La Pierre : 1 installation
- La Perrière : 2 installations
- La Fleurie : 1 installation
- Les Combes : 9 installations
- Château de l'oie : 1 installation
- La Combette : 1 installation
- Les Champs : 1 installation
- Saint Offenge dessus : 1 installation

3. Aptitude des sols à l'assainissement individuel par infiltration :

Saint Offenge-Dessus ne possède pas de sources d'alimentation en eau potable. Aucun périmètre de protection n'existe sur le territoire communal.

L'étude d'aptitude des sols montre que la solution d'un assainissement individuel doit être écartée dans de nombreux secteurs (problèmes de pente, de sol saturé en eau, d'imperméabilité, ou d'habitat trop dense).

Contraintes rédhibitoires :

➤ *Le Grand Pré, les Suavets et Champ Clos :*

La surface est insuffisante et les pentes sont trop fortes : Les parcelles construites n'ont pas la place pour mettre en place un épandage et les pentes atteignent 20 à 30% pour le Grand Pré.

➤ *Les Molières, les Vauthiers et les Combes :*

Certains secteurs sont inaptes à l'épandage compte tenue d'un sol imperméable.

➤ *Le Cornat :*

Le sol sous certaines parcelles est gorgé d'eau nécessitant un épandage avec apport de terre et/ou une grande superficie réservée à l'épandage.

II. Diagnostic des installations d'ANC

1. Déroulement du diagnostic :

Le diagnostic s'est déroulé sur la commune de Saint Offenge-Dessus pendant les mois de juillet et août 2006.

56 installations ont été diagnostiquées, 4 n'ont pu l'être du fait de l'éloignement des propriétaires (résidences secondaires) et de l'indisponibilité de certains riverains.

2. Etat général de l'assainissement :

Globalement, l'état de l'assainissement non collectif sur la commune est assez hétérogène puisque 4% des installations sont jugées dans une situation inacceptable au regard de la santé et de la salubrité publique, 42% sont acceptables à moyen terme, 41% installations sont acceptables et 5% installations on été visitées mais inexistantes.

Beaucoup d'installation ne dispose pas d'un système de traitement cela étant due aux contraintes rédhibitoires liées à l'aptitude des sols à l'épandage.

3. Typologie des dysfonctionnements constatés :

La plupart des dysfonctionnements constatés sont dus à une absence de dispositifs de traitements et/ou de prétraitement (préfiltre).

Ainsi certaines habitations rejettent leurs eaux ménagères non assainies dans un cours d'eau.

De même, certaines installations montrent un manque d'entretien puisque le système de prétraitement et à vidanger et/ou à curer. Ce manque d'entretien du prétraitement entraîne un colmatage de la filière de traitement et du système de dissipation.

III. Classification des installations

1. Résultats

60 installations étaient à diagnostiquer.

56 ont été diagnostiquées :

- 22 installations sont complètes et conformes à la réglementation en vigueur actuellement.

- 22 installations sont incomplètes mais ne nécessitent pas de réhabilitation urgente.
- 7 installations nécessitent une réhabilitation urgente l'évacuation des eaux ménagères se faisant directement dans un cours d'eau.
- 5 installations sont inexistantes.

2. Identification des zones d'habitat exposées aux problèmes d'assainissement et justification des " points noirs ".

1. Diagnostic des installations par zone d'habitation

➤ Les Mollières

Pour l'installation 06-264-153, les eaux usées sont rejetées à l'état brut, sans traitement ni prétraitement sur la surface de la parcelle.

Les installations 06-264-130 et 06-264-135 rejettent les eaux prétraitées dans un puits perdu.

➤ Champclos

L'installation 06-264-104 ne dispose pas de bac dégraisseur, d'autant plus que comme l'installation 06-264-134, les eaux usées sont rejetées dans le sol sans traitement ce qui représente un danger pour la qualité des eaux souterraines et des cours d'eau.

➤ Le Grand Pré

Les installations 06-264-137, 06-2674-123, 06-264-119 et 06-264-108 rejettent les eaux prétraitées dans le milieu naturel.

➤ Les Vauthiers

Pour l'installation 06-264-126, les eaux usées sont rejetées à l'état brut, sans traitement ni prétraitement sur la surface de la parcelle.

Les installations 06-264-146 et 06-264-147 constituent des « points noirs » ; elles ne disposent pas de bac dégraisseur et le rejet des eaux usées se fait directement dans la rivière.

Les installations 06-264-105, 06-264-135 et 06-264-149 rejettent les eaux prétraitées dans un puits perdu.

Les installations 06-264-128, 06-264-129, 06-264-111, 06-264-127 rejettent les eaux prétraitées dans le milieu naturel.

➤ Cornat

Les installations 06-264-115 rejettent les eaux ménagères prétraitées dans un puits perdu.

Pour l'installation 06-264-114, les eaux usées sont rejetées à l'état brut, sans traitement ni prétraitement sur la surface de la parcelle.

L'installation 06-264-141 est un « point noir » ne dispose pas de bac dégraisseur et les eaux usées sont rejetées à proximité d'une rivière sans traitement.

➤ La Pierre

L'installation 06-264-117 est un « point noir », elle ne dispose comme moyen de prétraitement que d'une fosse septique et le rejet des eaux usées se fait directement dans le cours d'eau.

➤ Les Combes

L'installation 06-264-155 est un « point noir » le rejet des eaux ménagères se faisant directement en surface dans le fossé sans système d'épuration, de même les eaux de vannes sont dispersées dans un puits perdu sans traitement.

Les installations 06-264-151 et 06-264-152 –bien que servant pour des résidences secondaires- constituent des « points noirs », elles ne disposent que d'un dispositif de prétraitement des eaux usées (fosse septique et bac dégraisseur) mais pas de moyen de traitement, la dispersion se faisant directement dans le réseau d'eau pluviale communale.

L'installation 06-264-118 est un « point noir », elle ne dispose comme moyen de prétraitement que d'une fosse septique et le rejet des eaux usées se fait directement dans le cours d'eau.

Pour l'installation 06-264-106, suite au diagnostic effectué, les informations sont insuffisantes pour pouvoir se prononcer sur le fonctionnement du dispositif.

Les installations 06-264-140 et 06-264-125 rejettent les eaux prétraitées dans un puits perdu.

L'installation 06-264-154 ne dispose pas de filière d'assainissement cependant le bâtiment ne sert que d'entrepôt, il n'y a pas de toilette et la consommation d'eau potable n'excède pas les un mètre cube par an.

➤ La Combette, Saint Offenge Dessus

Les installations 06-2624-100 et 06-264-150 rejettent les eaux prétraitées dans un puits perdu.

2. Solutions préconisées

Certaines installations ne possèdent pas de bac dégraisseur, son installation permettrait la rétention des graisses et éléments flottants contenus dans les eaux ménagères et diminuerait le risque de colmatage des ouvrages situés en aval.

Pour certaines installations, le rejet des eaux prétraitées se fait directement dans un puits perdu, celui-ci est désormais interdit ; en effet il ne permet pas l'épuration lente des eaux et il concentre la pollution sur une surface limitée. Néanmoins l'infiltration apparaît être bonne (les puits ne sont pas saturés) et le secteur ne se situe pas dans un périmètre de protection de source.

Pour les installations qui ne disposent pas de système de dépollution des eaux usées, ceci représente un risque sanitaire et un danger pour la qualité des eaux souterraines et des cours d'eau. Un système de collecte, de prétraitement et de traitement doit être rapidement installé selon l'arrêté du 6 mai 1996 fixant les prescriptions techniques applicables. Une étude d'assainissement est nécessaire et le choix de la filière devra être conforme à celui défini dans le zonage d'assainissement approuvé par la commune (renseignement auprès du SPANC).

Quinze installations doivent faire l'objet d'un entretien : soit par nécessité, soit parce que les dispositifs étaient inaccessibles au moment du diagnostique. Il faudra donc envisager la vidange de la fosse septique (1) et/ou nettoyage du bac dégraisseur (2) :

- 06-264-123(1)
- 06-264-108(1)
- 06-264-136(1)
- 06-264-116(1 et 2)
- 06-264-140(1)
- 06-264-152(1)
- 06-264-107(1)
- 06-264-135(1)
- 06-264-145(1)
- 06-264-151(1)
- 06-264-100(1)
- 06-264-141(1)
- 06-264-137(1)
- 06-264-138(1)
- 06-264-149(1)

Hormis quelques dysfonctionnements (système de prétraitement incomplet et rejet sans traitement dans un puits perdu), sur les 57 installations, aucune n'est située dans un périmètre de protection et il n'existe pas de rejet direct au milieu superficiel. Il n'a pas été constaté lors des diagnostics de problème de sécurité, de santé ou de salubrité publique.

Cependant 4 installations sont jugées dans une situation inacceptable au regard de la santé et de la salubrité publique. Elles représentent des « points noirs » au sens de l'agence de l'eau. Le rejet se faisant directement sans traitement dans le milieu superficiel (cours d'eau), ce qui représente un danger pour la qualité des eaux. Un système de

traitement doit être installé selon l'arrêté du 6 mai 1996 fixant les prescriptions techniques applicables.

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA COMMUNE DE SAINT OFFENGE-DESSUS

CLIENTS		ADRESSE	PARCELLE	NUMERO ASSAUTO
AUDEVARD	PATRICK	les Mollières	B 20	06-264-122
BARRAL	EMMA	42 bis impasse les crocus 74960 Meythet Champclos	A 379	06-264-104
BEARDESELL	MARTYN	10716 Bramblecrest Drive USA Le Grand Pré	A 725	06-264-123
BENTZ	FLORENCE	la Perrière Vauthiers	B 449	06-264-109
BOIN	JEAN BAPTISTE	Cornat	B 123	06-264-115
BONALDI	NICOLE	le Grand Pré	A 899	06-264-119
CASTAIGNEDE	ROLAND	les Mollières	B 676	06-264-121
CHANVILLARD	MARCEL	les Mollières	B 37	06-264-153
CHANVILLARD	JACQUES	les Vauthiers	B 373 / B 372	06-264-146 06-264-147
CHANVILLARD	FRANCOIS	59 bis rte du périmètre 74000 Annecy La Pierre	A 427	06-264-117
CHARLOT	STEPHANE	les Grands Prés	A 893	06-264-108
CHUZEVILLE	PATRICK	cornat	B 638	06-264-116
CIARAMELLA	RENE FRANCIS	les Vauthiers	B 668	06-264-105
COLLIN	CATHERINE	Cornat	B 636	06-264-120
DARME	CLAUDE	la Perrière	B 669	06-264-136
DELOCHE	GEORGES	Le Marquisat 74370 Metz Tessy La Fleurie	A 873	06-264-131
DELOCHE	GASTON	cornat	B 10	06-264-114
DESBIOLLES	LIONEL	les Vauthiers	B 460/461/650	06-264-112
DI BENEDETTO	SERGES	les Traverses	B 665	06-264-128
EDF CCAS		av du général De Gaulle 38130 Echirrolles Cornat	B 126 / B 125 / B 124	06-264-142
FAURE	ALAIN	les Mollières	B 674	06-264-102
BOUCAUD/VAXELAIRE	NADEGE/PHILIPPE	les Combes	B 368	06-264-118
FORNER	STEPHANE	rue René Cassin 73410 Albens Le Grand Pré	A 706	
GAGNEUX	PHILIPPE	Cornin	B 117 / B 750	06-264-113
GAURIAU	HENRI	135 av de la Boisse 73000 Chambéry Les Combes	B 610	06-264-106
GIAMPAOLI	JACQUES	les Vauthiers	B 472	06-264-133
GROS DAILLON	ALBERT	Les Combes	B 401	06-264-151
GROS DAILLON	GEORGETTE	les Combes	B 401 (bt)	06-264-140
GROS-DAILLON	ROGER AIME	les Combes	B 427 / B 428	06-264-125

GROS-DAILLON	JOSEPH	les Combes	B 401 (bt)	06-264-152
GROS-DAILLON	PATRICE	Champs clos	A 769	06-264-134
GUILLERMIN	PIERRE	les Vauthiers	B 467	06-264-129
LABORET	CHRISTIAN	les Mollières	B 639	06-264-130
			B 466	
LAVIGNE	GAEL	la perrière	B 451	06-264-143
JOUFFREY	ARLETTE	24 rue edouard colonne 73008 Aix les Bains	B 571	06-264-156
		Les Combes		
MARCHANTE MORENO	INOCENTE	les Vauthiers	B 661 / B 662	06-264-111
CLIENTS		ADRESSE	PARCELLE	NUMERO ASSAUTO
MARCHESINI	JEAN PIERRE	177 av de la Boisse 73000 Chambéry	A 1008	06-264-101
		Champclos		
MASSON	THIERRY	les Vautiers	B 663	06-264-144
MEAUXSOONE	VINCENT	les Vauthiers	B 465	06-264-110
NORMAND	JACQUES	7 rue de Briançon 42290 Sorbiers	A 878	
		Château de l'oie		
PALLATIN	PAULETTE	les Combes	B 418	06-264-107
PELLERIN	JEAN-LUC	les Mollières	B 673	06-264-135
PERNET	SOLANGE	les Combes	B 407 / B 408	06-264-155
PERNET	MARCEL	les Vauthiers	A 679	06-264-127
PERNET	EMMANUEL	Cornat	B 635	06-264-145
PERNET	CHRISTIAN	St Offenge Dessus	B 652	06-264-150
PERNET	JEAN-PIERRE	les Combes	B 403	06-264-154
PETELLAT	RAYMOND	Cornat	B 573 / B 122 / B 115	06-264-141
PETIT BARAT	PAULETTE	les Vauthiers	B 463	06-264-126
REVOL	MARIE	che de roche coloure 38200 seyssel	A 183	06-264-100
		La Combette		
RIABOFF	GEORGES	le Grand pré	A 672 / A 734	06-264-137
RIABOFF	NATHALIE	le Grand pré	A 830	06-264-138
ROBERT	PHILIPPE	les Vauthiers	B 719	06-264-139
SUAVET	RENE	les Vauthiers	B 471	06-264-149
SYMPHOR	ETIENNE	le Grand Pré	A 894	06-264-103
TRANCHANT	LAURENT	les Mollières	B 675	06-264-124
VERNUS	NADINE	les Vauthiers	B 453	06-264-122
WARNERT	MICHEL	9 rue Bizolon 69002 Lyon	B 459	
		Les Vauthiers		
KACIEL	FRANCOIS	les champs	A 380	

Installation prioritaire pour la réhabilitation	
installation non prioritaire mais avis de réserve sur la pérenité	
installation en bon état de fonctionnement	
non visitée	
visitée mais indéterminée ou inexistante	